

Félix mourut, selon l'opinion générale, le 22 décembre de l'an 274, après avoir gouverné l'Église pendant cinq ans : il fut enterré dans le cimetière de Calliste.

Suivant la légende, ce fut à cette époque que saint Antoine l'Héraclée, ville de la haute Egypte, éprouva ses terribles visions. « Le pieux anachorète s'était retiré dans une haute pyramide éloignée de toute habitation, afin de prier Dieu plus tranquillement : la première nuit, le démon vint l'attaquer, et le battit si violemment qu'il le laissa étendu sans connaissance. Vers le matin, des fidèles qui traversaient la contrée ayant par hasard visité la pyramide, trouvèrent un homme gisant, et le croyant mort, l'emportèrent dans une église pour l'inhumér. Pendant la nuit, saint Antoine se leva de sa bière, sortit de l'église et retourna à sa pyramide : là, il se mit de nouveau en prière et défia le démon ; à minuit un bruit terrible se fit entendre ; toutes les pierres parurent se mouvoir et furent transformées en bêtes farouches et immondes ; des lions, des tigres, des loups, des serpents, des crapauds, des lézards, des aspics, des scorpions, et une multitude de serpents, de dragons et d'animaux fantastiques, s'élancèrent sur lui, le déchirant avec leurs griffes, le perçant de leur triple aiguillon, et l'enlaçant dans leurs replis tortueux. Malgré ces horribles souffrances, le saint continuait à les railler et à les mépriser. Enfin au lever du soleil les démons disparurent. « Où étiez-vous, Seigneur ? » s'écria alors Antoine. « J'étais ici, lui répondit la voix de Dieu ; je suis content de toi ; à l'avenir je t'assisterai dans tes combats, et je te rendrai célèbre par toute la terre. » Telle fut la première tentation du grand saint Antoine !

## EUTYCHIEN,

AURÉLIEN,  
TACITE,  
empereurs.

28<sup>e</sup> PAPE.

FLORIEN,  
PROBUS,  
CARUS.

Élection d'Eutychien. — Fables débitées sur le pape. — Hérésie de Manès. — Histoire curieuse et querelles extravagantes. — Mort du pape.

Après la mort de Félix I<sup>er</sup>, le clergé et le peuple fidèle de Rome élurent Eutychien pour gouverner l'église. La ville de Lune en Toscane était la patrie du pontife, et son père se nommait Marin : l'histoire n'apprend rien de positif sur les actions de sa vie ; cependant nous formerions des volumes, si nous traduisions les fables que l'on a racontées au sujet du saint-père, et dont tous les Pontificaux ne pourraient garantir l'authenticité.

Sous son règne s'éleva la fameuse hérésie de Manès : mais sans entrer dans les détails de la vie de cet impie, nous nous contenterons d'expliquer sa doctrine extravagante. Il prétendait qu'il existait dans l'univers deux principes contraires et coéternels, Dieu et la matière, la lumière et les ténèbres ; l'un auteur du bien, l'autre du mal ; l'un auteur du Nouveau Testament, l'autre de la Bible : il rejetait les saints Évangiles, et se disait le Paraclet envoyé par Jésus-Christ ; il affirmait que le Sauveur n'avait eu que les apparences de l'humanité et qu'il n'avait point souffert réellement. D'après lui, le bien et le mal étaient des substances : Manès re-



gardait la terre, la chair, les magistrats, les rois, et le péché, comme des créations du mauvais principe; il niait que les actions de l'homme fussent libres, défendait le mariage et blâmait les peuples qui faisaient la guerre. Enfin il engageait ses disciples à ne point manger de chair ni d'œufs, et à ne point boire de lait, ni du vin, qu'il appelait le fiel du démon.

Les manichéens administraient l'eucharistie sous une espèce, et la profanaient d'une manière infâme en y mêlant de la semence humaine; ils prétendaient que Jésus-Christ était le soleil, et qu'il avait révélé sa divinité en plongeant la terre dans les ténèbres le jour de sa mort : ils regardaient la lune comme la demeure redoutable de la Trinité, et l'air comme un fleuve sur lequel les âmes des morts étaient transportées à la lumière éternelle. Les manichéens ne croyaient point à la résurrection générale, et prétendaient que les âmes de ceux qu'ils appelaient les auditeurs passaient dans les âmes des élus, et retournaient à Dieu après avoir été purifiées; que les âmes des méchants étaient renfermées dans les corps des bêtes, dans les arbres, dans les plantes, et ils regardaient les laboureurs comme des homicides.

Cette doctrine s'étendit dans toutes les provinces de l'empire et dura plusieurs années; peut-être ne fit-elle de si grands progrès que par sa bizarrerie et son extravagance, car la nature des hommes est de s'attacher aux choses les plus singulières et les moins raisonnables. Les sectateurs de Manès annonçaient qu'ils ne voulaient point imiter les catholiques, qu'ils n'employaient pas la persécution, mais le simple raisonnement, pour délivrer les hommes de l'erreur et les

amener à Dieu. Leurs docteurs étaient puissants dans la réfutation, et par leurs manières douces et insinuanes ils attiraient insensiblement à leurs idées. Nous traduisons un de leurs dialogues, dans le style de l'époque : un catholique se plaignait des mouches, et disait à un manichéen qu'il ne pouvait souffrir ces insectes, et que Dieu devrait les détruire. Le manichéen lui demanda : « Qui les avait faites? — Le catholique dans sa colère n'osa pas répondre que ce fût Dieu. — Le manichéen : Si ce n'est Dieu, qui donc les a faites? — Je crois que c'est le démon. — Si le démon a fait les mouches, comme le bon sens vous le fait avouer, qui a fait l'abeille? — L'autre n'osa dire que Dieu eût fait l'abeille plutôt que la mouche. — De l'abeille, le manichéen le conduisit à la sauterelle, à un lézard, à un oiseau, à un mouton, à un bœuf, à un éléphant, enfin à l'homme, et lui persuada que Dieu n'avait pas fait l'homme. »

L'histoire ne nous apprend point quelles mesures Eutykien prit pour combattre cette hérésie; le Martyrologe affirme seulement que le saint-père ordonna aux prêtres de consacrer sur l'autel, les fèves, les pommes et les raisins, afin de renverser la doctrine de Manès, qui défendait de manger des fruits. Il ordonna également que les corps des martyrs seraient enveloppés de pourpre, et il rendit lui-même ce dernier devoir à trois cent quarante martyrs; mais les historiens sacrés laissent ignorer dans quelle persécution l'Église perdit un si grand nombre de fidèles.

Enfin le pontife Eutykien alla recueillir le fruit de ses travaux dans le séjour de la gloire, le 8 décembre de l'an 283.



Orose et Sozomène nous ont laissé un tableau déchirant des malheurs de l'empire sous ces derniers pontificats. « Les armées, disent-ils, disposaient à leur gré du pouvoir suprême, » les chefs des troupes s'emparaient tour à tour de la puissance, » et l'infâme Cyriade, Perse de nation, fut le premier de ces » trente tyrans qui commandèrent au monde dans l'intervalle » de quelques années.

» Pendant leur exécrable règne, tous les maux fondirent à » la fois sur l'empire : la Bretagne fut subjuguée par les » Calédoniens et les Saxons ; la Gaule par les Franks, les » Allemands et les Bourguignons ; l'Italie par les Allemands, » les Suèves, les Marcomans et les Quades ; la Médie, la » Macédoine et la Thrace par les Goths, les Hérules et les » Sarmates ; les Perses vinrent faire des courses jusque sur » les côtes de la Syrie ; enfin la guerre civile, la famine, la » peste, ruinaient les villes et anéantissaient les populations qui » avaient échappé au fer des barbares ; les cités furent ébran- » lées par des tremblements de terre qui durèrent plusieurs » jours ; la mer sortit de son lit et inonda des provinces » entières ; dans la Nubie, dans l'Achaïe et à Rome, la terre » s'ouvrit et engloutit des champs et des maisons. »

Ainsi, ajoutent les auteurs ecclésiastiques, Dieu commen-  
çait à faire éclater sa vengeance contre les persécuteurs de  
l'Eglise, qui grandissait fécondée par le sang de ses glorieux  
martyrs !

## CAIUS,

29<sup>e</sup> PAPE.

CARUS,  
CARINUS,  
empereurs.

NUMÉRIEN,  
DIOCLÉTIEN,  
empereurs.

Élection de Caius. — Cruauté de Maximien. — Martyre de la légion  
Thébéenne. — Remontrances des soldats au César. — Ils sont ex-  
terminés. — Le pape s'enfuit honteusement. — Règlements ex-  
travagants. — Mort de Caius.

Si l'on en croit les anciens Pontificaux, Caius était de Dal-  
matie et parent de l'empereur Dioclétien. Pendant les pre-  
mières années de son règne l'Eglise jouissait d'une tranqui-  
lité apparente, et les empereurs ne donnaient aucun ordre  
formel de persécuter les chrétiens ; il y eut cependant des con-  
damnations, et le pontificat de Caius fut illustré par le martyre  
de saint Maurice et de la célèbre légion Thébéenne.

Maximien, à qui l'empereur avait donné le titre de César,  
était passé dans les Gaules pour combattre les factions d'A-  
mand, d'Elie et des Bagaudes. Après avoir vaincu ses en-  
nemis, le César fit venir d'Orient une légion nommée la Thé-  
béenne, composée de chrétiens, qu'il voulait employer, ainsi  
que ses autres soldats, pour persécuter les fidèles ; mais la  
légion refusa de marcher, et forma son camp près de la ville  
d'Agaune, au pied de la montagne que l'on nomme à présent  
le grand Saint-Bernard. Maximien, irrité de cette désobéis-  
sance, fit demander des troupes à l'empereur pour soumettre



les rebelles : Dioclétien envoya des renforts au César, en lui ordonnant de faire décimer les soldats, et de réitérer ses ordres pour les contraindre à persécuter les chrétiens. Les Thébéens déclarèrent qu'ils persévéraient dans leur résolution : alors Maximien ordonna qu'on les décimât une seconde fois et que l'on fit obéir les autres ; cette deuxième exécution ne put ébranler leur courage.

Ces soldats du Christ étaient commandés par trois officiers généraux, Maurice, Exupère et Candide, qui les exhortaient à mourir pour la religion, et leur rappelaient l'exemple de leurs compagnons que le martyr avait déjà conduits au ciel. Cependant ils voulurent essayer de fléchir la colère du tyran, et lui adressèrent des remontrances pleines de noblesse et de fermeté :

« Nous sommes vos soldats, seigneur, mais nous sommes  
 » également les serviteurs de Dieu, nous le confessons libre-  
 » ment : nous devons au prince le service de guerre ; à Dieu  
 » notre innocence ; nous recevons de vous la paye ; il nous a  
 » donné la vie : nous ne pouvons donc vous obéir en renonçant  
 » à Dieu, notre créateur, notre maître et le vôtre. Si vous ne  
 » demandez rien qui l'offense, nous suivrons vos ordres  
 » comme nous avons fait jusqu'à présent, autrement nous  
 » lui obéirons plutôt qu'à vous. Nous offrons le service de nos  
 » armes contre vos ennemis ; mais nous ne croyons pas qu'il  
 » soit permis de les tremper dans le sang des innocents. Nous  
 » avons fait serment à Dieu avant de vous le faire, et vous ne  
 » devez point vous fier au second si nous violons le premier.  
 » Vous nous commandez de chercher des chrétiens pour les  
 » punir ; vous n'avez pas besoin d'en chercher d'autres, nous

» voici : nous confessons Dieu le Père, auteur de toutes choses, et son Fils Jésus-Christ. Nous avons vu égorger nos  
 » compagnons sans les plaindre, et nous nous sommes réjouis  
 » de l'honneur qu'ils ont eu de souffrir pour leur Dieu. Le  
 » désespoir ne nous a point portés à la révolte : nous avons  
 » les armes à la main, nous ne résistons pas, parce que nous  
 » aimons mieux mourir innocents que vivre coupables. »

Maximien ne pouvant vaincre un courage aussi héroïque, ordonna à ses officiers de les faire tous mourir : on fit marcher des troupes pour les environner et les tailler en pièces, mais loin de faire la moindre résistance, ces malheureux soldats mettaient les armes bas et présentaient le cou aux persécuteurs. La terre fut inondée sous des ruisseaux de sang : six mille hommes, nombre ordinaire des légions, furent égorgés par les ordres du tyran.

Pendant la persécution que Dioclétien fit ensuite souffrir à l'Église, le pontife Caius eut la prudence de veiller à sa conservation par la fuite.

Quelques auteurs lui attribuent des réglemens extravagants ; selon eux, il ordonna qu'un païen ou un hérétique n'aurait pas le droit d'accuser un chrétien ; mais un pareil décret eût été un signal de révolte contre l'autorité séculière, et nous ne pouvons pas admettre que Caius eût la témérité de vouloir s'élever contre l'autorité légitime des magistrats païens, ou qu'il ait établi un règlement qu'il n'était pas en son pouvoir de faire observer.

Le pape Caius mourut le 21 avril de l'an 296, après avoir occupé le siège épiscopal l'espace de douze ans. Il fut enterré dans le cimetière de Calliste.



Les Actes des martyrs rapportent également la fin glorieuse de saint Victor dans la ville de Marseille. « Ce courageux » soldat du Christ, dit la légende, ayant été placé sur le che- » valet par ordre du préfet Astérius, fut tourmenté cruelle- » ment pendant trois heures : les bourreaux lui avaient déjà » rompu les jambes, et son corps ne présentait plus qu'une » masse informe de chairs pantelantes ou calcinées, lorsqu'au » milieu de ses terribles souffrances le Christ lui apparut, et » l'ayant touché avec sa croix, ses blessures se fermèrent. » Le préfet, surpris de ce prodige, fit cesser aussitôt le sup- » plice, et ordonna aux gardes de reconduire Victor dans sa » prison. Cette nouvelle fut transmise dès le lendemain » à l'empereur, qui, n'ajoutant pas foi aux miracles du saint » martyr, le fit amener en sa présence, et lui ordonna de » brûler de l'encens en l'honneur des dieux. Mais Victor, au » lieu d'obéir, s'approcha de l'autel et renversa l'idole avec » le pied. Le prince, furieux de cette marque de mépris, » donna l'ordre de lui couper la jambe. O prodige ! il ne » sortit pas de sang de la blessure ; il fit porter le saint sous » la meule d'un moulin, et au premier tour, les roues qui » devaient lui broyer les os se rompirent en éclats ; alors » l'empereur commanda de trancher la tête au martyr, ce » qui fut exécuté ; et l'on entendit d'en haut une voix céleste » qui criait : « Tu as vaincu, bienheureux Victor, tu as » vaincu ! »

Il n'est pas inutile d'observer que dans les actes des martyrs, les supplices se terminent presque tous par le glaive, lorsque les différents instruments de tortures ont été insuffisants pour faire mourir les patients au gré des légendaires.

## MARCELLIN,

DIACLÉTÉNIEN,  
empereur.

30<sup>e</sup> PAPE.

MAXIMIEN,  
empereur.

Élection de Marcellin. — Persécution de Dioclétien. — Réflexions sur les prêtres du dix-neuvième siècle. — Horrible peinture des tourments et des supplices des martyrs. — Le pape abjure la religion chrétienne et sacrifie aux faux dieux. — Sa mort.

Marcellin était Romain et fils de Projectus : il fut élu pour succéder à Caius, sous le règne de Dioclétien. Quelques années après son exaltation, l'empereur excita contre les chrétiens la plus horrible et la plus cruelle persécution que l'Église eût éprouvée depuis les apôtres : elle fut déclarée vers l'an 305, et toutes les provinces de l'empire romain furent inondées du sang des martyrs.

Nous rapportons un passage d'Eusèbe pour faire connaître l'état de l'Église avant cette persécution : « La doctrine » du Christ était en grande estime et réputation parmi les » Grecs et les barbares, écrivait le saint évêque, l'Église » jouissait du libre exercice de son culte, les empereurs por- » taient aux chrétiens une vive affection, et leur donnaient » le gouvernement des provinces, sans les obliger à sacrifier » aux idoles ; beaucoup même étaient répandus dans les » cours des princes, et il leur était permis de s'acquitter » avec leurs femmes, leurs enfants et leurs esclaves, des de- » voirs de la religion. »